



LICENCE LLCER Anglais

Objectifs

La **Licence LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales) Anglais** se donne pour objectif de former des anglicistes, spécialistes de la langue anglaise et des cultures anglophones. Il s'agit de développer des compétences universitaires relatives non seulement à l'analyse de la structure de la langue, à la pratique de cette dernière, mais également à l'étude approfondie des cultures des sphères anglophones et des dynamiques à l'œuvre au sein du « monde anglophone ».

En première année, selon le principe de spécialisation progressive, l'inscription en **Licence LLCER Anglais** est complétée par une **mineure** : **LLCER Espagnol, Lettres ou Sciences du Langage (SDL)**. Au premier semestre, les enseignements de mineure équivalent à un tiers du volume horaire hebdomadaire. Au second semestre, la part de la mineure diminue. Une fois la première année validée, vous aurez la possibilité de suivre plusieurs cursus de licence différents selon la mineure choisie : **LLCER Anglais, LLCER Espagnol, Lettres, SDL ou la licence LLCER Anglais/Espagnol**.

À partir de la deuxième année (L2), la spécialisation pré-professionnalisante (par le biais d'options au choix) ouvre progressivement la voie à quatre parcours en troisième année (L3) :

- **Parcours Médiation Interculturelle et Recherche (MIR)**
- **Parcours Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation (M2E) = préparation au CAPEC BAC+3**
- **Parcours Traduction et Communication Multilingue (TCM)**
- **Parcours Linguistique et Didactique, Français Langue Étrangère (FLE)**

Au terme des trois années, le diplôme validé est celui de Licence LLCER Anglais, avec mention du parcours choisi.

Poursuites d'études

Cette formation exigeante possède une dimension multidisciplinaire qui a pour but de préparer à une variété de poursuites d'études (large palette de Masters) et de débouchés professionnels. Elle sert aussi de tremplin pour des séjours et des projets professionnels à l'étranger.

À l'issue de sa Licence, l'étudiant peut poursuivre son cursus à l'Université d'Orléans dans le cadre des mentions de Master suivantes :

- Master M2E (post CAPES= 2d et 1er degrés)
- Master Langues et Sociétés :
 - Parcours « Traduction et communication Multilingue » (TCM)
 - Parcours « Médiation Interculturelle et Recherche » (MIR)
- Master Sciences du Langage Didactique et numérique (DN) ou Analyse et traitement linguistique (ATL)

Modalités d'admission

Avant même l'obtention de leur Bac, les élèves de Terminale sont invités à passer par les procédures mises en œuvre pour anticiper les inscriptions :

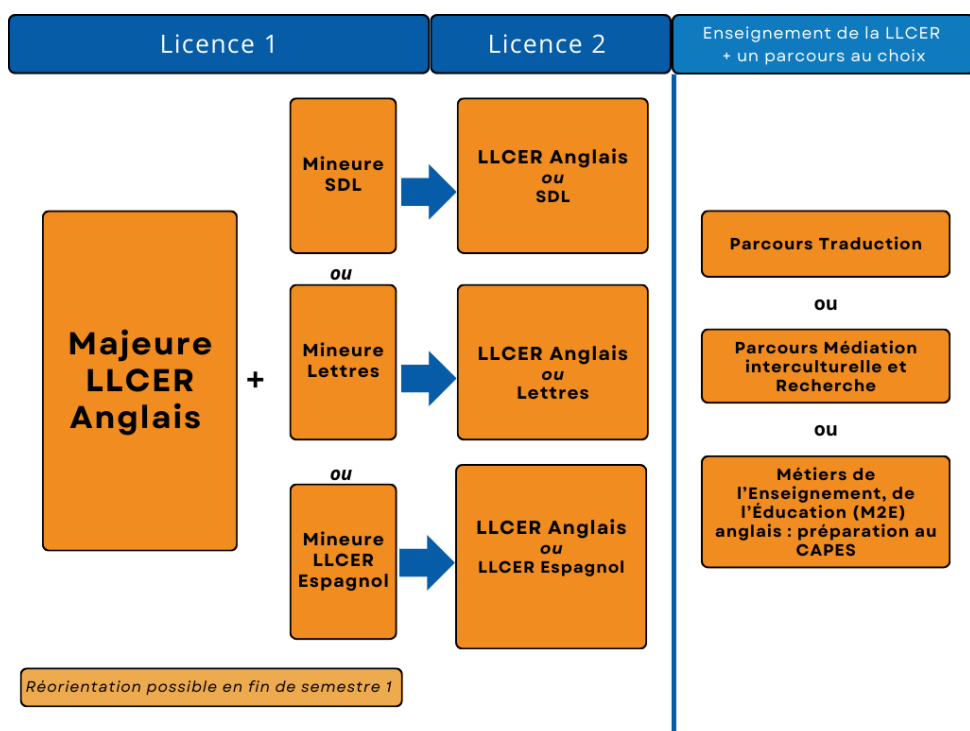
- entre mi-janvier et mi-mars : Préinscription obligatoire et dispositif d'orientation active via le portail : <https://www.parcoursup.fr/>
- juillet : inscription administrative par internet : www.univ-orleans.fr (rubrique scolarité)).

Pour tous les autres cas d'inscription, se renseigner auprès du service de la scolarité.

La formation est accessible dans le cadre de la formation continue (SEFCO).

Organisation des études

La licence générale mention LLCER Anglais est organisée sur 3 années (6 semestres -180 crédits européens). Les deux premiers semestres (=L1) permettent une spécialisation progressive, comme indiqué plus haut. Le choix définitif de la licence s'opère lors de l'inscription en 2ème année. Au fur et à mesure de l'avancée dans le cycle d'études, des choix d'options obligatoires permettent une orientation vers certains masters (Bac + 5). La Licence à l'Université d'Orléans permet donc à la fois une spécialisation progressive dans la formation, une réorientation en cours de Licence, et une anticipation d'un éventuel futur master, grâce aux parcours mis en place en L3. Par ailleurs, les étudiant.e.s peuvent bénéficier des programmes d'échanges internationaux vers de nombreux pays anglophones (Royaume-Uni, Irlande, États-Unis, etc.).





Enseignements

Semestre 1 à 2

D'emblée, la variété disciplinaire des enseignements permet de développer les compétences nécessaires à tout angliciste. Aussi les cours sont-ils organisés selon des blocs de compétences tels que l'analyse théorique et la pratique de la langue (écrite et orale), ou l'étude des sphères culturelles anglophones.

En L1, il s'agit à la fois d'une révision et d'un approfondissement des bases acquises dans le secondaire et de la découverte de disciplines spécifiques telles que la linguistique, la traduction, ou la phonétique/phonologie.

Par ailleurs, des cours consacrés aux cultures anglophones (littératures, institutions et sociétés du Royaume-Uni et des États-Unis) ont vocation à transmettre un socle de connaissances permettant un perfectionnement ultérieur.

Enfin, des enseignements pratiques en méthodologie viennent compléter la formation, afin de permettre aux étudiant.e.s de s'adapter progressivement aux exigences du travail universitaire.

À ceci s'ajoutent les cours constitutifs de la mineure choisie.

Semestre 3 à 6

La structuration des cours en L2 et L3 permet la poursuite de l'approfondissement des compétences des anglicistes : analyse et pratique de la langue, étude des sphères culturelles anglophones, etc. Des enseignements spécifiques viennent s'ajouter à ces blocs de compétences et permettent un perfectionnement méthodologique spécifique (lecture de films, analyse de l'image, études des histoires « alternatives », initiation à la recherche universitaire, etc.). Selon les semestres, s'ajoutent à ce socle commun enseigné en anglais, des cours permettant aux étudiants de développer les compétences attendues par le système universitaire français (outils numériques, transition écologique, UE d'ouverture, etc.).

Dans le même temps, une spécialisation progressive est possible, selon les intérêts particuliers et le projet professionnel des étudiants. Elle passe d'abord par le choix d'options obligatoires (traduction renforcée, introduction aux études irlandaises, littératures diasporiques, par exemple), puis par le parcours en troisième année, qui permet la préprofessionnalisation et donc l'orientation vers le Master.



Les métiers possibles

Enseignant (premier et second degré) enseignant-chercheur (enseignement supérieur) et **formateur** (formation continue, spécialisée, en entreprise, etc.).

Professeur de français à l'étranger.

Conseiller Principal d'Éducation

Traducteur, rédacteur, correcteur dans le domaine de l'édition.

Traducteur-interprète

Documentaliste

Métiers de la **culture**, du **tourisme**, métiers du **journalisme**

Emplois ouverts sur concours de la **Fonction Publique**

Dans le **secteur privé** selon les spécialisations des Masters obtenus.



Échanges Internationaux

Résolument tourné vers l'international, l'UFR LLSH accueille chaque année plus d'une centaine de jeunes venant du monde entier et encourage la mobilité de tou.te.s ses étudiant.e.s. Plusieurs possibilités s'offrent à eux : étudier dans une université étrangère, effectuer un stage dans une entreprise à l'étranger ou encore partir en tant qu'assistant de langue avec le CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques).

Les étudiant.e.s peuvent bénéficier de différents types de bourses pour financer leur mobilité. Tout au long de l'année, le **Bureau des Relations Internationales (BRI)**, informe les étudiant.e.s sur les opportunités de mobilité et les accompagne dans toutes les étapes de leur projet.

Liste des accords:

Europe: Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Italie, Norvège, Pologne, Roumanie, Suisse, etc.

Hors Europe: États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande etc.